

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refus de la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 19 FÉVRIER

Les élections de dimanche

Mécontents des élections du département de la Seine, les républicains avaient invalidé six députés. Ces invalidés ont été réélus dimanche, savoir :

MM.

- Paulin Méry, boulangiste, dans le XIII^e arrondissement ;
 - Goussot, boulangiste, dans la première circonscription de Saint-Denis ;
 - Revest, autre boulangiste, dans la deuxième circonscription de Saint-Denis ;
 - Francis Laur, encore boulangiste, dans la troisième circonscription de Neuilly ;
 - De Belleval, toujours boulangiste, dans la première circonscription de Sceaux, celui-ci battant le petit Goblet.
- Il y a ballottage dans le V^e arrondissement, et c'est M. Naquet qui tient la corde.

LE DERNIER TOUR DE GOBLET

On ne voulait plus du petit Goblet à Amiens. Il espérait qu'on serait de meilleure composition à Sceaux. Il a eu des désillusions. Sceaux est resté aussi indifférent qu'Amiens devant les meilleurs tours de Goblet.

Goblet n'est pas d'ailleurs le seul battu et pas content.

Le mécontentement contre la République, que les derniers incidents ont exaspéré encore à Paris, a balayé Goblet comme tous ses camarades, candidats gouvernementaux. Sur six élections à Paris, six révisionnistes ont été élus. Paris est parfois bien hurluberlu, mais il déteste la lâcheté et l'injustice. Il le prouvait mercredi par ses cris ou ses acclamations au Palais de Justice. Il l'a prouvé dimanche aux sections de vote. Les candidats d'opposition qui se présentaient à ses suffrages ne lui étaient peut-être pas personnellement très sympathiques, mais ils avaient un titre sérieux : ils avaient été brutalement, lâchement invalidés par la coalition d'opportunistes, de radicaux et de joffrinistes qui avaient effrontément pris la suite des vols électoraux du ministère Constans.

Paris a invalidé les invalideurs et a renvoyé à la coalition ceux dont elle ne voulait pas, en attendant qu'il la balaie elle-même.

Les élections de dimanche nous ont donné une affirmation nouvelle, éclatante du mécontentement public. C'est en cela seulement qu'elles nous importent. Elles ont dit que la Chambre nouvelle était jugée par le pays plus sévèrement encore que l'ancienne, le gouvernement aussi fragile et déconsidéré. Elles ont déchiré et jeté au vent la couronne de paillon dont les triomphateurs du 22 septembre avaient imprudemment orné leur chef.

Nous ne croyons pas que cette leçon profite, et nous devons nous attendre à une recrudescence de sottises, de tyrannies et d'exactions.

« Allez donc, crie au gouvernement un de ses... Reinach qui ne juge pas probablement la réaction suffisante. »

Qu'ils aillent ;
Tant va la cruche à l'eau.....

ÉDOUARD GRIMBLOT.

INFORMATIONS

D'après les bruits qui circulent, le gouvernement français ne compterait point opposer un refus à la proposition qui lui a été faite de venir à Berlin conférer sur les questions ouvrières.

Il va procéder à un échange de vues avec la Grande-Bretagne, la Belgique et la Suisse sur les réserves qu'il y aurait lieu de formuler et il prendra ensuite une détermination.

Lord Salisbury espère, dit le *Mémorial diplomatique*, obtenir du gouvernement de la République française un concession très importante : il s'agit de négocier de façon que la France consente au droit de visite à bord des bâtiments portant le pavillon français. Le premier ministre anglais s'est adressé à plusieurs gouvernements étrangers pour appuyer sa réclamation et pour exercer toute la pression possible en vue d'arriver au résultat ardemment désiré par le cabinet de Londres. On parle d'une démarche personnelle que tenterait lord Salisbury auprès de M. Carnot et de M. Spuller.

NOS TRAITÉS DE COMMERCE

On lit dans le *Soleil* :

« Le gouvernement français se déclare maintenant résolu à ne pas renouveler le traité de commerce franco-turc qui expire le 13 mars prochain. Il ne veut pas créer de nouveaux engagements à la veille de l'expiration des autres traités. Les négociations actuellement en cours auraient simplement pour but de déterminer le régime commercial qui existera en l'absence de toute convention commerciale. Il a été conclu, en 1802, entre la France et la Turquie un traité d'amitié dont une clause générale garantit aux deux nations les avantages qu'elles concéderaient à d'autres puissances. Cette clause, purement politique, peut-être interprétée au sens commercial. C'est la question que notre diplomatie va résoudre. »

LE DUC D'ORLÉANS A LA CONCIERGERIE

Depuis samedi, on le sait, par ordre du ministre de l'intérieur, le duc d'Orléans ne peut plus recevoir de visites qu'entre une heure et quatre heures de l'après-midi.

Les visiteurs se sont, à ce moment, succédé dimanche avec une assez grande rapidité. Le Prince a pu voir le prince de Joinville, M. Emmanuel Bocher, M^{me} la duchesse de Chartres et la princesse Marguerite, le colonel de Perseval, le général de Charette, le marquis de Beauvoir, le général Humann, M. Guéneau de Mussy et M. Dufeuille.

Au cours des diverses conversations qu'il a eues, le duc d'Orléans a montré une grande gaieté.

— On s'habitue à tout, dit-il, même à la prison.

Son Altesse a paru très affectée de l'interdiction faite à M. le duc de Luynes de se présenter désormais à la Conciergerie.

— « Mon ami le duc de Luynes pense comme moi ; je lui avais recommandé de ne pas faire de la politique, il a suivi cette recommandation.

» Il a bu à la jeunesse française, à toute la jeunesse française sans distinction d'opinion. Ce n'est pas de la politique cela. »

Non, ce n'est pas de la politique, mais M. Constans a été trop heureux de saisir une occasion de faire souffrir le Prince. La prison n'est pas suffisante aux yeux du ministre de l'intérieur.

Depuis samedi, le Prince est autorisé à se promener dans le préau connu sous le nom de « rue de Paris ».

Les dépêches de Madame la Comtesse de Paris, qui trouve que son fils « s'est montré digne de son nom », ont causé une grande joie au duc d'Orléans.

D'autres adresses envoyées par la jeunesse royaliste des grandes villes de France ont été remises au Prince.

M. Bocher a reçu avant-hier soir, à onze heures, la dépêche suivante de M^{re} le comte de Paris.

La Havane, 17 février.

M. Bocher, 59, rue de Varennes, Paris.

« Je vous remercie pour votre dépêche si complète. Je suis fier de mon fils, heureux de son attitude. La condamnation me trouble profondément.
» Correspondez ici jusqu'à jeudi, ensuite à New-York.

» COMTE DE PARIS. »

La *Presse* publie une conversation dans laquelle M. Boulanger déclare qu'il est ridicule d'établir un parallèle entre lui et le duc d'Orléans, et il expose d'une façon assez obscure ses idées sur la question sociale.

POUR LES ALLEMANDS

Servons les Allemands ! telle est la devise du cabinet Tirard, Spuller et Constans.

Le *Temps* publie un télégramme de Marseille annonçant que « l'Amazone, courrier d'Etat pour Obock, Zanzibar, Madagascar et la Réunion, est partie le 12 février, à quatre heures, avec cent trente passagers, parmi lesquels huit officiers et vingt-six sous-officiers allemands, arrivés la veille de Berlin et se rendant à Zanzibar. »

Nos transports mis à la disposition des expéditions coloniales de Guillaume II, n'est-ce pas à la fois une trahison et une honte !

LES ALLEMANDS CHEZ NOUS

Une statistique, reproduite par la *Gazette libérale* de Berlin, dit que le nombre des Allemands, résidant à Paris, aurait augmenté d'un quart environ à l'occasion de l'Exposition universelle.

Ces Allemands sont surtout des commerçants, et plusieurs centaines d'entre eux sont officiers dans la landwehr.

LES BLACKBOULÉS

On fait courir le bruit de la nomination probable, comme président du tribunal civil de Nevers, du célèbre blackboulé Hérisson, ancien député trois fois battu en 1889.

Les républicains eux-mêmes hésitent à ratifier un pareil acte de népotisme.

Pour les blessés

Nous avons dit que la *Société de secours aux blessés militaires* (Croix rouge française), que préside M. le maréchal de Mac-Mahon, a fait célébrer samedi, à l'église Saint-Eustache, un service solennel à la mémoire des soldats et marins morts pendant la guerre de 1870 et les expéditions ultérieures.

Cette cérémonie précède l'ouverture annuelle de la session des cours et conférences sur les pansements, soins et secours auxquels doivent être initiées les dames ambulancières, c'est-à-dire les volontaires de la charité. Les docteurs Legrand, Renault, Levillain et Raoult professeront tour à tour chaque semaine pendant quatre mois au siège central de la Société, rue Matignon, cet art délicat qui a rendu et qui rendra aux victimes du champ de bataille de si importants services.

Rappelons que la *Société française de secours aux blessés* a organisé dans chaque circonscription militaire et accrédité dans chaque corps d'armée une délégation permanente, qui prend sa part locale au développement de l'outillage ambulancier, au recrutement des ambulanciers et à leur instruction technique.

Elle a enfin constitué, à côté de son conseil dirigeant, un comité de dames dans lequel se sont enrôlées les familles des maréchaux et généraux, toutes les illustrations, toutes les grandeurs. Ce comité, qu'a dirigé M^{me} la princesse Czartoryska, fille du duc de Nemours, que dirige aujourd'hui M^{me} la marquise de Mac-Mahon, n'a pas seulement pour objet d'assurer un jour des recrues à la vaillante armée de la charité, d'appeler au chevet de nos soldats blessés les douces consolations et les grâces affectueuses qui remplacent auprès du malade les chers accents de la famille absente : il a, dès maintenant, un but précis et pratique, celui de créer, d'entretenir une vaste lingerie centrale et des ressources pécuniaires, trésor d'attente, qui permettrait de parer aux premières éventualités du champ de bataille.

Depuis dix ans, la *Société de secours* donne chaque hiver, à Paris, des cours d'enseignement technique pour le soin des blessés. Ce sont ces cours et conférences qui s'ouvrent en ce moment, préparant des infirmières compétentes, capables d'aider avec intelligence les médecins militaires et les médecins libres. En fréquentant ces utiles réunions, les femmes du monde qui peuvent disposer, pour s'instruire, d'une heure ou deux par semaine, se rendraient aptes aux tâches du dévouement que peut leur réserver l'avenir, aptes à étancher le sang que répandront leurs fils pour le service de la France.

ÉTRANGER

RUSSIE. — On mande de Saint-Petersbourg, 14 février, à la Paix :

« La suppression de la troupe allemande dans les théâtres impériaux, déjà décidée en 1881, est maintenant annoncée officiellement pour le 1^{er} mai prochain. La troupe française reste. »

ESPAGNE. — On sait que les Anglais voudraient prendre une zone de terrain près de Gibraltar.

La presse espagnole proteste avec indignation.

« L'Espagne, dit la *Epoca*, ne cédera pas plus à l'Angleterre qu'à l'Allemagne. Déjà les Anglais ont réussi à se faire haïr dans le Portugal. Ils sont en train de attirer la haine de tous les Espagnols. D'ailleurs, avant que les Anglais prennent quelque chose du territoire espagnol, des flots de sang couleront. »

ALLEMAGNE. — Le *Reichsanzeiger*, moniteur officiel de l'empire allemand, publie ce qui suit :

Loi militaire concernant le recrutement

« Article unique. — Les conscrits, de confession catholique romaine, qui se vouent aux études théologiques seront, en temps de paix, dispensés du service militaire, pendant la durée de leurs études jusqu'au 1^{er} avril de la septième année de service militaire. Si, pendant ce temps, ils ont reçu le sous-diaconat, ils seront incorporés dans la réserve et dispensés de tout service actif. »

Le *Moniteur de Rome*, appréciant cette loi, dit :

« Cette loi est une réparation due; mais nous n'en voudrions pas amoindrir le caractère hautement politique et éminemment pacificateur. Cette loi est une honte pour l'Italie officielle et la France gouvernementale. Jamais des pays catholiques ne devraient permettre des comparaisons qui sont la condamnation la plus sévère et sans appel de leur politique sottise et sectaire. »

» Au point de vue stratégique, cette loi indique avec quelle ténacité et dans quelle mesure l'Allemagne essaie de calmer les catholiques, et combien elle a besoin de la paix religieuse. »

Loin d'imiter l'Allemagne, la France continue à faire la guerre à l'intérieur.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 février 1890.

La fermeté que l'on constate depuis quelques temps sur le marché ne se dément pas. Le 3 0/0 est demandé aux environs de 87.95 ; le 4 1/2 0/0 fait 105.65.

Le Crédit Foncier se négocie à 1,307.50. Le comptant recherche les obligations, car il sait que le pair de 500 est le cours que ces excellents titres doivent forcément atteindre.

Bonne tenue de la Banque de Paris à 797.50, de la Banque Nationale du Brésil à 385. On traite à 520 la Banque d'Escompte à qui l'on peut adresser dès maintenant les souscriptions à l'emprunt russe à partir de 5 obligations.

Le Crédit Lyonnais est demandé à 726.25 ; la Société de Dépôts et Comptes courants fait 600 ; la Société Générale 480.

Il n'est pas douteux que le nouvel Emprunt Russe aura le même succès que celui fait en décembre 1888. En effet, le souscripteur de l'emprunt émis en 1888 a gagné 7 francs sur le prix d'émission et tout porte à croire que celui qui souscrit le 20 février gagnera tout autant. Dès maintenant un avantage certain s'offre à lui : il peut avoir pour 93 francs un titre semblable à celui qui est actuellement coté 94.50. Il y a, à ce propos, un arbitrage qui s'impose : vendre son Italien qui n'a pas de chances de plus-value et expose au contraire à de gros risques, pour acheter du Russe 1890 dont la plus-value est certaine.

L'obligation des chemins de fer de Porto-Rico se recommande à l'attention des capitalistes par le revenu élevé qu'elle donne et par les garanties dont elle est dotée; on peut l'obtenir à 275, cours qui comporte 25 francs de hausse.

L'obligation des Chemins Economiques est tenue à 392.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Les parts de 300 francs de la maison Richard Schneider, remboursables à 400 francs, rapportent 8 0/0 d'intérêt annuel et un dividende de 5 0/0 déjà garanti. S'adresser directement, 22, rue d'Armaillé, à Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

OBSÈQUES DE M. L'ABBÉ MÉRIT

Les paroissiens de Saint-Pierre de Saurmur célébraient hier mardi les obsèques de leur vénéré pasteur, M. l'abbé Mérit.

Dès neuf heures et demie, pendant que l'office des morts se chantait dans l'église, on se rendait de toutes parts au presbytère. Déjà, depuis deux jours, on était venu en foule prier autour du cercueil, dans une salle transformée en chapelle ardente; mais ce n'était pas assez de ces témoignages particuliers rendus à la mémoire du défunt : on tenait à manifester publiquement les sentiments d'estime et d'affection qui unissaient les paroissiens à leur pasteur, disons mieux, les enfants à leur père.

A dix heures et demie, la levée du corps fut faite par M^{re} Pessard, vicaire général spécialement délégué pour la circonstance par M^{re} Freppel.

Les associations religieuses se déployèrent dans les allées du jardin du presbytère et le corps fut conduit directement à l'église pour ne pas enfreindre les prescriptions de notre maire autoritaire.

Pensez-donc ! si le corps du vénérable pasteur avait traversé quelques rues de sa paroisse, la République et la sécurité saumuroise eussent été compromises ! Trois agents de police ont surveillé le mouvement.

Le cortège entra aussitôt dans l'église, trop étroite ce jour-là pour contenir la foule empressée et recueillie.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. le Sous-Préfet de Saumur, M. le Président du Tribunal civil, M. le colonel Belbèze, commandant de place, représentant M. le général Jacquemin retenu par la maladie, M. Léon Mayaud, président de la Fabrique.

Dans le chœur, un groupe nombreux de chanoines et de prêtres venus de tous les points du diocèse; dans la nef, la famille du défunt, les prêtres qui avaient eu le bonheur de pénétrer davantage dans son intimité, et, au premier rang, Messieurs les vicaires de la paroisse, qui ont pu apprécier depuis longtemps celui dont tout le monde pleurerait la mort prématurée et qui, mieux que personne, peuvent juger de la perte que la paroisse vient de faire.

Les associés de Notre-Dame du Travail que M. Mérit aimait tant à voir réunis autour de lui, par une noble inspiration toute spontanée, ont apporté à leur vénéré fondateur une magnifique couronne bien digne de leur affection. L'étendard de la corporation a été tenu devant le cercueil dans la chapelle ardente et a accompagné le corps jusqu'au seuil du presbytère. Tous les associés réunis en corps et précédés de leur couronne marchaient à la suite des membres de la famille et du conseil de Fabrique.

Cette couronne de Notre-Dame du Travail n'a pas été la seule : chaque association, chaque confrérie avait tenu à donner à leur chef spirituel ce dernier témoignage d'estime et de filial attachement.

On remarquait tout particulièrement celle de l'œuvre de la Miséricorde, dédiée à l'écrivain. Elle rappelait le titre des principaux ouvrages qu'a composés M. Mérit. Une plume d'or brillait au milieu, et une palme couronnait le tout.

On eut voulu réunir toutes ces couronnes autour du catafalque, décoré lui-même avec un soin tout particulier et paré de ses plus riches tentures par les soins de M. Girard, directeur des pompes funèbres; mais, en raison de leur nombre, de leur ampleur et de l'empressement de la foule, on a bientôt dû y renoncer et les transporter dans diverses chapelles.

Les témoignages de respect et de vénération ont été unanimes; l'affluence des fidèles accourus de toutes les paroisses de Saumur témoigne combien ce vénéré pasteur, que tous pleuraient, était aimé et estimé dans la ville entière.

La messe est célébrée par M. le chanoine Ledoyen, supérieur du petit séminaire Mongazon, assisté de M. Beaudriller, curé de Nantilly, représentant le clergé de Saumur, et de M. Branchereau, curé de Saint-Lambert-du-Lattay, ancien vicaire de Saint-Pierre.

A la fin de la messe, M^{re} Pessard a pris la parole.

Après avoir rappelé l'éloquence de M. Mérit, et son habileté à traiter du haut de la chaire les sujets les plus divers avec la même délicatesse et la même perfection, il a fait l'histoire de cette vie sacerdotale si brillante et, hélas ! si tôt terminée. M. l'abbé Mérit, nous dit-il, après avoir exercé pendant un an les fonctions de vicaire dans la paroisse de Martigné, est nommé professeur de rhétorique au petit séminaire Mongazon. Là, par un enseignement dont ses élèves ont gardé un si délicieux souvenir, il prélude pour ainsi dire à l'exercice d'un art dans lequel il se fera plus tard un si juste renom. Là, il se passionne pour le vrai et le beau, qui en est la splendide révélation; là, il écrit ces pages incomparables qui sont peut-être ce qu'on a écrit de mieux en pareille matière. Mais il est une autre passion qui grandit dans son cœur à côté de celle du vrai et du beau, c'est la passion du bien; il va la satisfaire en consacrant le reste de sa vie au salut des âmes par le ministère paroissial.

Nommé curé de Saint-Lambert-du-Lattay à sa sortie du petit séminaire, M. Mérit est nommé curé de Saint-Pierre de Saumur le 21 mai 1876. Dans cette paroisse, il se donne avec toute l'ardeur de sa foi aux œuvres de son ministère.

Ne pouvant, comme il le voudrait, faire entendre à tous ses paroissiens les enseignements qu'il répand du haut de la chaire, il profite du talent que Dieu lui a donné pour écrire des livres où il pourra faire connaître davantage Jésus-Christ et sa religion. Cependant tant de travaux épuisent sa santé; une première fois, il est frappé, mais Dieu le rend à l'affection de ses paroissiens; ce ne devait être, hélas ! que pour quelques mois.

La semaine dernière, par un de ces arrêts dont la Providence s'est réservé le terrible mystère, M. le curé, qui quelques jours avant prêchait encore avec tant de joie, a été irrévocablement frappé. En deux jours il fut conduit aux portes du tombeau. Sa maladie fut bien courte, mais elle fut assez longue pour qu'il put faire éclater les sentiments de foi et d'amour de Dieu qui remplissaient son cœur. Il rendit simplement et tranquillement à Dieu la vie qu'il avait consacrée à son service, et samedi soir, vers huit heures, son âme quitta le lieu de l'exil pour s'envoler vers le ciel où elle pourra contempler dans toute sa splendeur le beau véritable et substantiel dont la manifestation sensible l'avait déjà ravie sur la terre.

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MARJOLAINE

Par A. DESHAYES-DUBUISSON

Comment lui, Sulpice, fourrier au vingt-deuxième d'artillerie, perdait-il ainsi son aplomb ? Quelle envie pourtant de donner le baiser du retour... mais vraiment, il n'osait pas le demander... Avait-il peur des yeux pétillants de malice sur lesquels les franges soyeuses des cils retombaient à demi ? Peut-être... Enfin, il fit un effort :

— Mademoiselle Séverine, commença-t-il... — vrai, il ne croyait pas ces choses-là si difficiles — Mademoiselle Séverine, répéta-t-il, je vous aime ! — puis tout d'une haleine : — Je crois que je vous ai toujours aimée, voulez-vous être ma femme ?

Il emprisonna de nouveau la petite main dans les siennes.

Pour le coup la longue frange des cils voila complètement les yeux, mais elle ne put cacher ni la rougeur qui monta aux joues et au front de l'enfant, ni le frémissement qui agita son

être tout entier.

Bien qu'attendues, ces paroles remuaient une fibre jusqu'alors inconnue, et le frisson harmonieux qu'elles provoquaient n'en était pas moins une émouvante surprise.

Il y avait dans le caractère de la jeune Darnetal trop de loyauté et de franchise pour qu'elle essayât d'éviter plus longtemps le regard anxieux qui l'interrogeait.

— Oh ! Sulpice, murmura-t-elle, nous sommes de si vieux amis !

— Ainsi votre cœur répond au mien, ma Marjolaine ?

— Je crois que oui, répondit-elle, avec un sourire nuancé d'un adorable embarras.

Il voulut la prendre dans ses bras, mais elle s'écarta d'un mouvement rapide, rappelant la Séverine d'autrefois.

Elle se tenait près de la roche luisante, si chaste et si confiante à la fois, qu'il n'osa recommencer sa tentative.

— Vous me permettez de parler à votre père, ma bien-aimée ?

Il se rapprochait.

Son père ! elle l'avait oublié... et sa sœur, et les petits, pour n'écouter que l'oiseau chanteur de son jeune amour... Une ombre passa

sur son front, elle tourna la tête, essayant de fuir les yeux qui la fixaient et leur instante prière.

Le merle moqueur sifflait toujours sur sa branche... elle devinait le reproche dans le chant de l'oiseau... Hélas ! tout, autour d'elle, saluait la lumière et l'amour ! La nature entière la conviait aux noces universelles... La jeune fille soupira et, par un généreux effort, ressaisit sa volonté chancelante.

Lorsqu'elle leva les yeux, une bague étincelait dans les doigts du jeune homme : bague de fiançailles à la pierre brillante sertie d'un jonc d'or.

Il la lui présentait.

La Marjolaine l'examina un moment, puis, la repoussant avec douceur :

— Non, quand vous reviendrez, il sera temps encore... aussi de parler au père...

Elle mâchait ses mots.

— Oh ! Séverine, je serais si content là-bas au régiment de penser à vous comme à ma promise ?

— La bague n'y fait rien, Sulpice.

Alors, elle ajouta gravement, car toute son énergie était revenue :

— Il ne faut pas trop s'attacher à cet es-

poir... qui sait ? Je me dois à la famille.

— Et Mademoiselle Flavie ? riposta vivement le jeune homme, égoïste comme les amoureux.

— Flavie ! c'est mon aînée, s'exclama la Marjolaine avec un mélange de tendresse et de fierté sur lequel se méprit le fourrier.

— Oh ! quand votre sœur voudra se marier, elle n'aura qu'à choisir.

— Et les enfants ? et le père ?

Sulpice baissa la tête.

— Tenez, laissons faire le bon Dieu... Quand vous reviendrez, nous verrons... Songez donc, il faudra m'attendre si longtemps ?

— Tant que vous voudrez, ma Marjolaine.

Il se rapprochait, mais Séverine le tint résolument à distance.

— Où allez-vous ?

— A Versailles. C'est moins loin qu'Orléans. Je pourrai, sans doute, obtenir un congé l'année prochaine; ces deux jours ne comptent pas.

— On parle de guerre avec l'Allemagne ?

— Il paraît que les choses vont s'arranger. Le soleil allait disparaître, d'elles-mêmes, les bêtes s'apprêtaient à descendre.

— Au revoir, murmura la jeune fille, que

